

## 4 Économie

## Transport aérien/Desserte d'Air France à Libreville

## Retour à la normale à partir du 20 juin

W.N.

Libreville/Gabon

**MERCREDI** 20 juin 2018, après plusieurs perturbations sur ses vols au départ de Libreville et à destination de Paris, tout rentrera dans l'ordre à Air France. Grâce à l'affrètement d'un appareil Airbus A 330-200 de la compagnie, pour assurer son programme quotidien sur Libreville. Cette décision fait suite à certains griefs adressés par les autorités gabonaises aux responsables locaux d'Air France à Libreville. En effet, elles rappellent la nécessité pour la compagnie fran-

çaise de "rétablir, dans les plus brefs délais, les vols opérés par Air France en Boeing 777 et de garantir aux voyageurs la sécurité, le service et l'assistance pour lesquels ils ont choisi de voyager avec la compagnie française". Ce à quoi la compagnie Air France a aussitôt répondu, dans un communiqué parvenu à notre Rédaction, annonçant la fin, à compter du 20 juin prochain, de l'affrètement des vols d'Air Belgium. "A la suite de contraintes opérationnelles ponctuelles et afin d'assurer son programme quotidien sur Libreville, Air France a affrété momentanément un appareil de la compagnie



Photo : AFP/L'Union

A partir du 20 juin, les passagers pourront à nouveau voler sur des vols d'Air France.

Air Belgium". Et de préciser que c'est "en accord avec les autorités gabonaises, cet affrètement prendra fin le 20 juin 2018 et la desserte de Libreville sera assurée

par un Airbus A330-200 d'Air France équipé de 40 sièges en cabine Business, 21 en cabine Premium Economy et 147 en cabine Economy". Enfin, poursuit

le communiqué, "la reprise du programme habituel en Boeing 777-200/300 est prévue en septembre 2018". Il convient de rappeler que ces perturbations interve-

nues sur les vols d'Air France remontent d'abord à l'avarie subie, le 02 juin dernier, par le vol 0977 de cette compagnie, affrété par Air France pour assurer la liaison Paris-Libreville-Paris, occasionnant l'annulation dudit vol. Et le 14 juin, par une autre panne technique constatée sur le vol d'Air Belgium... Une situation qui a fait réagir les autres gabonaises. Lesquelles ont demandé à Paris (siège de la Compagnie française) et à ses représentants à Libreville de parer au plus pressé. Ce qui est désormais chose faite. Puisque tout rentre maintenant dans l'ordre.

## Aménagement routier du chantier PK 5-PK 12

## Les travaux vont bon train

G.R.M.

Libreville/Gabon

**C'EST** pour accélérer la cadence des travaux de réhabilitation et d'élargissement en cours d'exécution entre le PK 5 et le PK 12, que le ministre des Infrastructures s'est rendu jeudi dernier sur ce tronçon. En compagnie, entre autres, de son délégué et des techniciens de son département. Les membres du gouvernement, auxquels s'est jointe la maire de Libreville, Rose Christiane Ossouka, ont pu apprécier l'évolution de ce chantier dont la livraison pourrait intervenir entre

les mois d'août et septembre 2018. En effet, selon les dirigeants de Colas Gabon, leurs ouvriers, s'activent, depuis la reprise après un débrayage, pour l'achèvement desdits travaux avant la prochaine rentrée scolaire. Ce qui constituera un véritable soulagement pour les nombreux usagers de cet axe routier dont plusieurs parties du linéaire sont bitumés et où les embouteillages sont courants. «Les travaux se poursuivent à un rythme soutenu. Le chantier est exécuté à 80%, notamment au niveau du revêtement de la chaussée, de l'assainissement et de l'aménagement des passerelles piétonnes», a indiqué



Photo : G.R.M.

Il manque à la passerelle piétonne de Sibang une rampe pour les personnes à mobilité réduite.

M. Magnagna. Non sans se préoccuper spécifiquement des passerelles piétonnes pour les personnes

à mobilité réduite. Lesquelles n'ont, malheureusement, pas été prises en compte dans le finance-

ment du projet. Sur cette question, le ministre des Infrastructures a du remonter l'information au Premier ministre. Par ailleurs, Christian Magnagna s'est indigné de l'attitude de certains transporteurs suburbains et autres petits commerçants qui se sont établis sur l'emprise du chantier, freinant ainsi son évolution. Plusieurs d'entre eux stationnent sur le bas-côté sur le tronçon entre le "Marché bananes" et le PK 12.

Une situation bien connue de l'Hôtel de ville puisque, chaque jour, ses agents perçoivent des taxes auprès de ces commerçants et transporteurs. Lesquels

ont d'ailleurs suggéré, lors des échanges avec le ministre des Infrastructures, que soit mis à leur disposition par exemple, le domaine qu'occupait la défunte Société gabonaise d'assainissement (SGA), au carrefour éponyme, pour la construction d'une gare routière digne de ce nom. L'autre point qui a mis le ministre Magnagna dans tous ses états concerne l'incivisme des riverains par rapport à l'assainissement. Ceux-ci déversent, en effet, leurs ordures ménagères sur la chaussée en construction, au mépris du savoir-vivre et de la préservation du patrimoine commun.

## Piratage audiovisuel en Afrique

## Un frein au développement économique

AEE

Libreville/Gabon

**CRÉÉE** en 2015, Convergence est une association africaine de protection et de valorisation de la création audiovisuelle, qui offre l'opportunité à toutes les parties prenantes de mieux développer l'industrie culturelle. De passage à Libreville, la présidente de cette organisation non gouvernementale (Ong), Béatrice Damiba, a présenté, mer-

credi dernier, au Radisson Blu de Libreville cette structure panafricaine à la faveur d'une conférence de presse. «Il s'agissait pour moi, présidente de l'association Convergence, de venir faire une présentation de l'association, pour la faire connaître au Gabon, au monde de la communication, pour pouvoir avoir des relais de communication au monde culturel, des créateurs, musiciens, cinéastes, télévisions, parce que notre objectif est de travailler à la protection et à la valorisa-



Photo : Abel Eyeghe

Mme Béatrice Damiba (au centre), veut aider les gouvernements africains à lutter contre le piratage audiovisuel.

tion de la création audiovisuelle en Afrique », a expli-

qué Mme Damiba. Au cours de ses échanges avec la

presse, la directrice de Convergence a édifié l'assistance sur les méfaits du piratage audiovisuel et mis en lumière ses conséquences néfastes sur les économies africaines.

« Le piratage audiovisuel est un sérieux frein au développement de la production audiovisuelle et, conséquemment, au développement économique de l'Afrique. Pour nous, il ne s'agit pas de lutter uniquement contre le piratage, même si cette lutte est pour nous un des outils à utiliser. Nous voulons aussi mettre

l'accent sur l'information du grand public, des autorités, des pouvoirs publics et surtout la contribution à la formation des acteurs de l'audiovisuel en Afrique, particulièrement au Gabon », a-t-elle insisté. Selon Béatrice Damiba, il ne s'agit pas pour l'association de venir se substituer aux structures nationales pour mener la lutte contre le piratage, mais de les accompagner par des conférences, et des campagnes de sensibilisation et d'information.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 14/06/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du		
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	<b>CAC 40</b>	14/06/2018	5 463,36
		USD	1,1764	1USD =	557,597	1 USD	575,249	<b>DOW JONES</b>	14/06/2018	25
		CAD	1,5313	1CAD =	428,366	1 CAD	456,667	<b>328,06</b>		
		JPY	130,0300	1JPY =	5,045	100 JPY	532,923			
		GBP	0,8821	1GBP =	743,631	1 GBP	792,720			
		CHF	1,1616	1CHF =	564,701	100 CHF	60 224,23			
		ZAR	15,5908	1ZAR =	42,073	100 ZAR	4 444,67			
		MAD	11,1237	1MAD =	58,969	1 MAD	62,30			
		CNY	7,5293	1CNY =	87,121	1CNY	89,73			
		KES	119,20400	1KES =	5,510	1KES	5,68			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
14 Juin 2018: 75,73